

- * Modification des taux d'intérêt
- * Nouveaux arrivants américains sur le marché canadien des cartes de crédit
- * Choisir une nouvelle carte de crédit

Ces données, en date du 1^{er} septembre 1998, ont été colligées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Renseignements : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique	Alison McDermott	(902) 426-9472
Québec	Claude Valiquette	(514) 283-7261
Ontario	Valerie La Traverse	(416) 973-5040
Prairies	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
Pacifique	Nicole LeMire	(604) 666-1404

Cette publication est disponible maintenant en direct à <http://strategis.ic.gc.ca/BC>
(English version available)

Modification des taux d'intérêt

Ces derniers mois, on a observé un certain nombre de changements dans les taux des cartes Visa régulières, apparemment par suite de l'augmentation du taux d'escompte de la Banque du Canada. La CIBC a augmenté le taux de sa carte Visa classique, pour le faire passer de 16,50 à 17,50 % en juin 1998. En août 1998, la Banque Royale a aussi relevé le taux de sa carte régulière, le faisant passer de 16,50 % à 17,50 %. La Banque Scotia et Vancouver City Savings ont annoncé récemment que le taux de leurs cartes régulières allait passer à 17,50 %, de 16,75 % et 16,50 % respectivement, à compter du 1^{er} octobre 1998. Il est à noter que les taux d'intérêt des cartes à faible taux n'ont pas augmenté. Parmi les cartes de crédit canadiennes, la fourchette des taux d'intérêt des cartes Visa et MasterCard va maintenant de 9,25 à 18,90 %. Enfin, depuis juin 1998, la MasterCard à option et à faible taux de la Banque de Montréal offre un taux de 8,90 % sur les avances de fonds et les chèques MasterCard, ce qui est inférieur au taux de 12,90 % imposé aux achats par carte de crédit.

Le 27 août 1998, le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé de 5,0 à 6,0 %. L'écart entre la carte Visa régulière échantillon suivie par Industrie Canada et le taux d'escompte demeure élevé, soit 11,5 points, tandis que l'écart pour les cartes à faible taux est inférieur à 4 %.

Nouveaux arrivants américains sur le marché canadien des cartes de crédit

La MBNA Canada Bank, qui a débuté ses activités au Canada en novembre 1997, appartient à la société MBNA, basée à Wilmington, au Delaware. À l'échelle mondiale, elle est la deuxième plus importante entreprise de commercialisation de cartes de crédit. C'est une banque monoligne, dont la principale activité est le prêt par l'intermédiaire des cartes de crédit MasterCard. Elle ne compte pas de succursales au Canada, mais elle y a établi deux bureaux administratifs, un à Ottawa et un à Montréal.

La MBNA est en train de soumettre ses services à un marché-test par l'entremise de campagnes de marketing direct. Elle s'est aussi entendue avec un certain nombre d'organismes, dont Canards Illimités Canada, l'Association des infirmiers et infirmières du Canada et l'Université du Manitoba, en vue d'offrir en leur nom des cartes d'affinité (des cartes de crédit qui portent le nom de la banque émettrice et celui d'un autre organisme que le titulaire de la carte de crédit veut aider financièrement). Elle offre aux titulaires éventuels de carte de crédit une gamme de forfaits, assortis de divers taux d'intérêt, par l'intermédiaire de ses campagnes de marketing direct et d'émission de cartes d'affinité. Elle ne propose toutefois pas une carte à faible taux.

Bank One International, une division de First USA, qui est la division carte de crédit de la société Bank One, prévoit ouvrir un centre d'opérations à Ottawa, et un bureau de promotion des affaires à Toronto cet automne. Elle a annoncé qu'elle entend commercialiser des cartes de crédit Visa au Canada sous la dénomination commerciale Bank One International, et elle prévoit aussi offrir des cartes d'affinité.

Capital One Finance Corp., de Falls Church, en Virginie, a devancé les autres émetteurs américains de cartes de crédit au Canada. Elle a en effet commencé à soumettre des cartes de crédit MasterCard à des marchés-tests ici il y a près de deux ans, et elle a mis l'accent sur le marketing direct en vue d'attirer des clients.

Habituellement, les nouveaux arrivants annoncent qu'ils offrent un faible taux initial (entre 7 et 9 %) pour les six premiers mois, suivi d'un taux comparable à celui proposé par les émetteurs canadiens de cartes Visa et MasterCard.

Choisir une nouvelle carte de crédit

Les consommateurs devraient examiner attentivement toute offre de carte de crédit qui leur est adressée. Il est crucial de bien lire tout le contrat avant de le signer. Il convient, entre autres, de porter une attention particulière à tous les renseignements sur les coûts, y compris les frais pouvant être imposés pour les paiements en retard, le dépassement de la limite de crédit ou les avances de fonds. Vous devriez également lire minutieusement les dispositions du contrat portant sur l'utilisation des renseignements personnels. Enfin, dans le cas des cartes d'affinité, vous devriez vérifier quelle proportion du montant de chaque achat va à l'organisme parrainant la carte.

septembre 1998

Visa et MasterCard (à compter du 1^{er} septembre)

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter de la date de l'achat
MasterCard				
Banque de Montréal Régulière	0	18,40	23	x
De Base	0	15,40	19	x
Taux d'intérêt réduit - sur les achats au détail	15	12,90	23	x
-sur les avances en espèces/chèques MasterCard	15	8,90	23	x
Banque Nationale Régulière	0	18,40 ³	21	x
Option économique	12	14,00	21	x
Taux réduit	30	9,25	21	x
Canada Trust	8 ²	17,90	21	x
Or ¹	39	11,90	21	x
Coopérative de crédit du service civil	0	18,40	21	x
Niagara Credit Union	0	17,50	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Canadian Tire	0	18,90	21	x
VISA				
CIBC Régulière	0	17,50	21	x
Select Visa	29	9,90	17 ⁴	x
Banque de Nouvelle-Écosse Régulière	8	17,50 (Oct. 1/98)	21	x
Valeur Visa	29	9,25	25	x
Banque Laurentienne	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	24	9,50	21	x
Banque Royale Régulière	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Banque Toronto-Dominion Régulière	0	17,50	21	x
Carte Emerald	12 ²	9,25	0	x
Desjardins Régulière	0	17,00(Sept. 30/98)	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Vancouver City Savings	0	17,50 (Oct. 1/98)	21	x
American Express				
Standard	0	9,9 (6 mois) 14,95 (préférée) 18,25 (régulière)	21	x
Optima	15	16,95	21	x

¹ Puisque c'est une carte or, il faut avoir un revenu annuel minimum de 40 000 \$ pour y avoir droit.

² A certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.

³ Les consommateurs, qui en raison de leurs cotes de crédit n'auraient normalement pas droit à une carte de crédit, peuvent avoir accès à une carte de crédit à taux plus élevé. Ce taux est révisé après deux ans.

⁴ 21 jours au Québec et en Colombie-Britannique.

Coûts d'utilisation des cartes de crédit

4

Autres cartes de crédit

septembre 1998

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Frais de paiement en retard	Intérêts calculés à compter	
					de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30			x
Eaton	--	28,8	30			x
Home Card	--	28,8	30			x
Imperial Oil (Esso)	--	24,0	30	x	x	
La Baie	--	28,8	25-30			x
Petro-Canada	--	24,0	30	x	x	
Sears	--	28,8	25-30			x
Simpsons	--	28,8	25-30			x
Zellers	--	28,8	25-30			x

Cartes de paiement*

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard/défaut de paiement (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	30	30		x
Diners Club/enRoute	65	30	52-60		x
Irving Oil	--	24	25	x	

* Dès le 1^{er} septembre. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

Définitions

Cartes de crédit : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

Cartes de paiement : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

Frais : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

Taux d'intérêt/pénalités : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

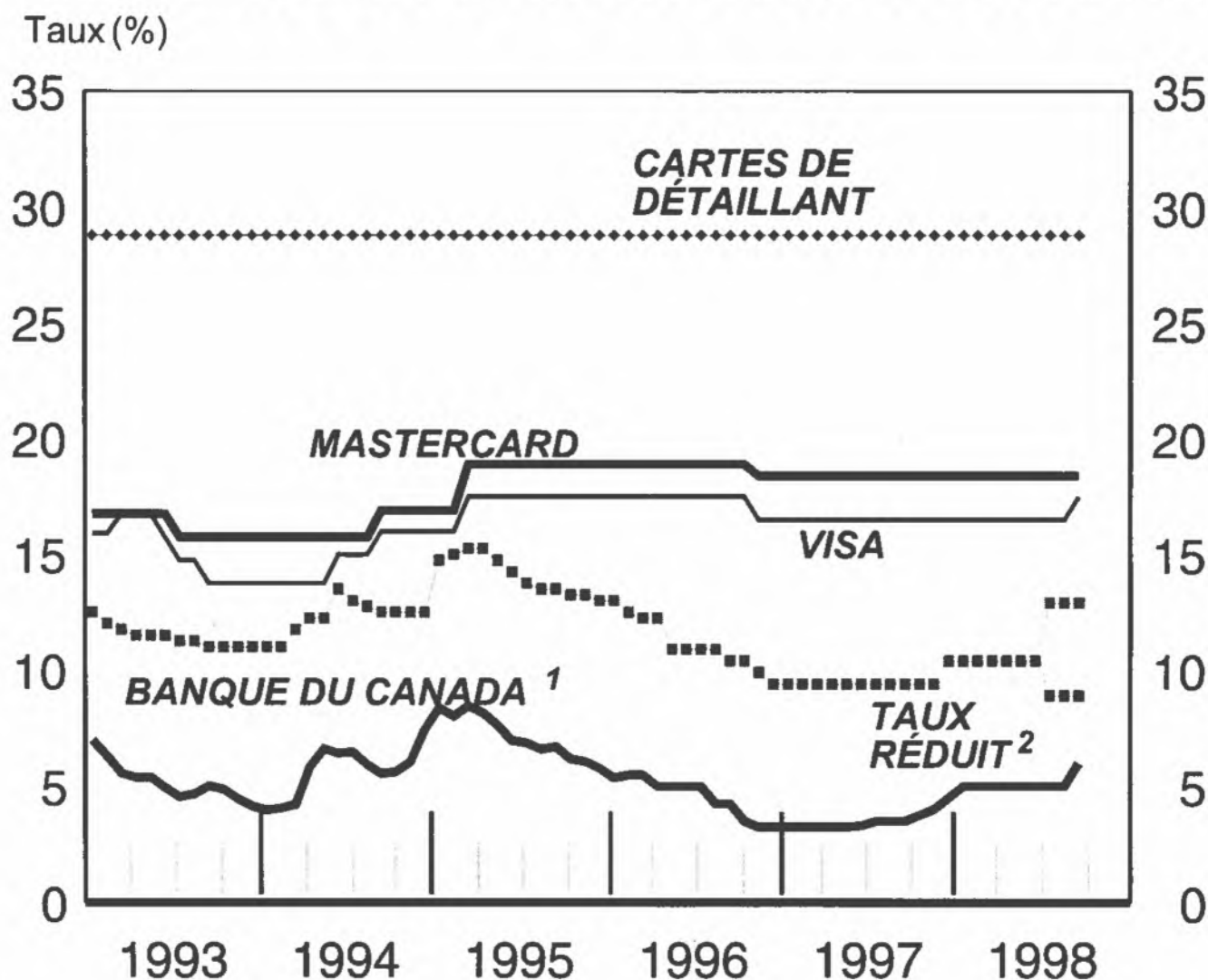
Période de grâce : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

Frais de paiement en retard : Si le paiement mensuel minimum n'est pas réglé au plus tard à la date d'échéance, des frais de paiement en retard seront facturés.

septembre 1998

TAUX DES CARTES DE CRÉDIT

ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



- Un émetteur de la carte Visa, un émetteur de la carte MasterCard et un émetteur d'une carte à taux réduit ont été sélectionnés à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier.

1. Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale.

2. La carte à taux réduit sélectionnée à titre d'exemple est celle de la Banque de Montreal qui depuis juin 1998 offre un taux fractionné de 8.90% sur les avances espèces/chéquos MasterCard et 12.90% sur les achats au détail au lieu de l'ancien taux de 10.4%.

Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier avant la date d'échéance, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral.

Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt. Par contre, au Québec, l'intérêt étant calculé quotidiennement, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.

Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diners Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalant à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.